

Compte-rendu de la pré-réunion du Comité de pilotage

Label Eco-Ecole - 9/10/2017

Personnes présentes :

- 7 enseignants du cycle I au cycle III de l'école Saint Pie X : Mme d'Audigier – Mme Leprieur – Mme Compagnon – Mme Mauboussin – Mme Willaert – remplaçante Mme Lévêque - M Gaudemer
- Clémentine Lebas, volontaire en Service Civique, référente du projet label Eco-Ecole

Etapes du projet :

Suite à l'inscription de l'école au label Eco-Ecole sur internet, l'école a reçu le manuel d'accompagnement d'une éco-école en deux exemplaires. Ils restent à disposition des enseignants et du personnel dans la salle de réunion.

Quelques unes des 7 étapes de la méthodologie du projet ont été revues synthétiquement lors de la réunion :

- En commençant par revoir la première étape : réunir le comité de pilotage. La réunion de la semaine précédente faisait étape d'information aux enseignants sur la démarche et de soumettre les souhaits de chacun pour le projet d'école. Le comité de pilotage doit faire intervenir les élèves, c'est pourquoi la décision a été prise lors de la réunion du jour de remettre en route les conseils d'enfants, avec des délégués représentant les élèves afin de donner la parole aux élèves et les faire intervenir dans chaque étape du projet. Les élections de délégués (2 par classes) se feront avant les vacances de la Toussaint.
- La seconde étape implique la réalisation du diagnostic, de l'état initial de l'école. Certains points ont déjà été vus par la référente du projet : la production de déchets (nature des déchets, où et quand sont produits les déchets), la gestion des déchets (le tri, la valorisation actuelle des déchets de l'école), les équipements et le comportement des élèves (gaspillage, tri..). Un diagnostic plus personnel doit être à présent réalisé en adaptant la grille de diagnostic fournie par le manuel d'accompagnement. Une grille adaptée a été distribuée aux enseignants lors de cette réunion, et sera distribuée au personnel de l'école. Une future grille adaptée aux élèves leur sera donnée aussi.
- Le plan d'action commence à prendre forme et certaines semblent à réaliser dans les prochaines semaines avec les élèves : les faire intervenir pour aider à mesurer le volume de déchets produits à l'école (pesées avec un groupe d'élèves ?), des affiches pourront être créées à la suite de cette action pour insister sur le gaspillage (gaspillage à la cantine, gaspillage de papier etc).

Point sur le projet « je fais un rêve pour mon école » :

En lien avec l'étape du label « s'engager avec créativité », un autre projet de l'école pourrait être lié.

Il s'agit du projet diocésain « J'ai un rêve pour mon école, mon collège, mon lycée, mon établissement... », de l'éducation artistique pour le réenchèvement de l'école.

Ce projet artistique doit être l'occasion de donner la Parole aux élèves autour de « je fais un rêve....pour mon école» en insistant pour que ce rêve soit porteur de solidarité, d'attention aux autres et au bien commun. Les réflexions des enfants donneront lieu à des expressions artistiques de leur parole.

En lien avec le projet du label Eco-Ecole, plusieurs idées ont été émises lors de la réunion :

- les conseils d'enfants seront remis en route afin de laisser les élèves s'exprimer et donner leurs points de vue sur les rêves à l'école ;

- idées d'expressions artistiques de la parole qui pourraient mettre en lien les deux projets : chorale, utilisation de matériel recyclé ou récupéré (conserves, bouteilles) pour faire de la musique, structure à partir de déchets etc..